









Procédure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2019/2106(DEC)	Procédure terminée
Décharge 2018: entreprise commune ECSEL		
Sujet 8.70.03.08 Décharge 2018		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p>CONT Contrôle budgétaire</p>	<p> LEGUTKO Ryszard Antoni</p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> PIEPER Markus</p> <p> GRAPINI Maria</p> <p> DLABAJOVÁ Martina</p> <p> RIVASI Michèle</p> <p> KUHS Joachim</p> <p> OMARJEE Younous</p>	19/09/2019
Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p>ITRE Industrie, recherche et énergie</p> <p>DG de la Commission</p> <p>Budget</p>	<p>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</p> <p>Commissaire</p> <p>OETTINGER Günther</p>	

Evénements clés			
26/06/2019	Publication du document de base non-législatif	COM(2019)0316	
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/02/2020	Vote en commission		
02/03/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0045/2020	
13/05/2020	Résultat du vote au parlement		
13/05/2020	Décision du Parlement	T9-0074/2020	Résumé

13/05/2020	Fin de la procédure au Parlement		
11/12/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2019/2106(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/00760

Portail de documentation

Document de base non législatif	COM(2019)0316	27/06/2019	EC	
Projet de rapport de la commission	PE639.844	16/12/2019	EP	
Amendements déposés en commission	PE645.083	30/01/2020	EP	
Document de base non législatif complémentaire	05763/2020	06/02/2020	CSL	
Rapport déposé de la commission, lecture unique	A9-0045/2020	02/03/2020	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T9-0074/2020	13/05/2020	EP	Résumé

Acte final

Budget 2020/1849
[JO L 417 11.12.2020, p. 0042](#)

Décharge 2018: entreprise commune ECSEL

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur exécutif de l'entreprise commune Electronic Components and Systems for European Leadership (ECSEL) sur l'exécution du budget de l'entreprise commune pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'entreprise commune.

Constatant que la Cour des comptes a estimé que les comptes annuels de l'entreprise commune pour l'exercice 2018 sont présentés fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, en ce qui concerne la situation financière de l'entreprise commune au 31 décembre 2018 ainsi que les résultats de ses opérations, le Parlement a adopté par 626 voix pour, 55 contre et 12 abstentions, une résolution contenant une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge.

Généralités

Les contributions à l'entreprise commune envisagées pour toute la période du programme Horizon 2020 s'élevaient à 1.184.874.000 EUR pour l'Union, 1.170.000.000 EUR des États participants et 1.657.500.000 EUR pour les membres privés.

Gestion budgétaire et financière

Le budget final de l'entreprise commune pour l'exercice 2018 comprenait des crédits d'engagement de 194.100.000 EUR et des crédits de paiement de 310.554.000 EUR. Les taux d'utilisation des crédits d'engagement et de paiement ont été respectivement de 98 % et 65 %.

Autres observations

La résolution contient également une série d'observations sur les performances, les marchés publics, les systèmes de contrôle interne et les audits.

Elle a relevé en particulier ce qui suit :

- l'entreprise commune a fait des efforts pour consolider et développer ses activités afin de permettre un fonctionnement harmonieux et efficace de l'entreprise;
- une politique de communication proactive diffusant les résultats de ses recherches auprès du public devrait être poursuivie;
- sur les 31 postes autorisés du tableau des effectifs, 30 ont été pourvus en 2018;

- une fois de plus, des lacunes importantes ont été constatées dans la gestion des procédures de passation de marchés pour les services administratifs. Un assistant chargé du budget, des achats et des contrats a été désigné pour s'occuper de cette question.